

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

403rd meeting of the Council

- Budget -

Brussels, 22 July 1976

President:

Mr L.J. BRINKHORST

State Secretary,

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

Netherlands:

Mr L.J. BRINKHORST

State Secretary for Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr Robert GOLDSMITH

Minister Plenipotentiary,
Deputy Permanent Representative

Commission:

Mr Claude CHEYSSON

Member

o

o

o

ESTABLISHMENT OF THE DRAFT GENERAL BUDGET FOR 1977

The Council began its discussions on the establishment of the draft general budget for 1977 by holding, in preparation of the meeting with a delegation from the European Parliament, an exchange of views on a number of general questions which had been raised during the preparatory work on the preliminary draft submitted by the Commission.

In the context of the co-operation between the European Parliament and the Council, the abovementioned meeting took place with the European Parliament's delegation which consisted of Mr Spenale (President of the European Parliament), Mr Lange (Chairman of the Committee on Budgets), Mr Aigner, Mr Durand, Mr Maigaard (Deputy-Chairmen of the Committee on Budgets), Lord Bruce (Rapporteur on the 1977 budget) and Mr Shaw (Rapporteur on the amendments to the Financial Regulation).

This meeting enabled the European Parliament's delegation to bring to the attention of the Council, as is customary, but on this occasion according to a new budget timetable, the European Parliament's initial reactions to the preliminary draft budget for 1977 and to raise a number of related questions which had also already been discussed by the Council at the **beginning of its meeting**. These concerned in particular the extension to several new cases of the distinction between commitment appropriations and payment appropriations - heretofore provided for in only two cases in the Financial Regulation.

22.VII.76

Following this meeting, both parties expressed their satisfaction that the meeting had made a fruitful contribution to an understanding of the various positions and had brought to light aspects which gave positive grounds to hope that agreement could be reached, particularly on the amendments to the Financial Regulation.

Resuming its own discussions, the Council then agreed that in order to give the budget more clarity and to ensure better management of the budget it would at this stage adopt the principle of extending the distinction between commitment appropriations and payment appropriations to certain other sectors for 1977, in accordance with the Commission proposal.

Under this proposal, the distinction between commitment appropriations and payment appropriations would apply to the appropriations for hydrocarbon research (Article 320), to the three-year plan of action on scientific and technical information and documentation (Item 3620), to the new Social Fund (Title 5) and to the Guidance Section of the EAGGF (Title 8).

The Council then examined, item by item, the problems outstanding following the preparatory discussions in the Permanent Representatives Committee. In conclusion to this discussion, the Council established the draft general budget of the European Communities for the financial year 1977.

This draft budget, totalling approximately 8,659 MUA, will be forwarded to the European Parliament in September in accordance with the new budgetary timetable agreed for this year.

PRELIMINARY DRAFT OF THE SECOND SUPPLEMENTARY BUDGET FOR 1976

Following a thorough examination of the preliminary draft of the second supplementary and rectifying budget of the European Communities, the Council established the draft and decided to forward it to the European Parliament to enable it to adopt its position concerning this draft at its September 1976 part-session.

The additional expenditure provided for in the draft (832,724,725 UA) will be devoted mainly to the Guarantee Section of the EAGGF, food aid and interest relief on financial aid to Portugal.

MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted, in the official languages of the Communities, the Decision adopting a series of joint projects on data processing (data bank for matching organs and blood, legal document retrieval systems in the Community, computer-aided design) and the Decision setting up an Advisory Committee for the abovementioned projects.

The Council also adopted, in the official languages of the Communities, the Regulation amending Regulation (EEC) No 2306/70 on the financing of intervention expenditure in respect of the domestic market in milk and milk products.

Commercial policy

The Council adopted, in the official languages of the Communities,

- the Regulations

- concluding the Agreement between the European Economic Community and the Government of Japan on trade in textiles and the exchange of letters relating thereto;
- on the customs treatment applicable to goods imported for testing;
- concluding the Agreement in the form of an exchange of letters amending Annex A to Protocol No 1 to the Agreement between the European Economic Community and the Republic of Austria, the Republic of Finland, the Republic of Iceland, the Kingdom of Norway, the Kingdom of Sweden and the Swiss Confederation;

- the Decision authorizing Ireland to take protective measures as regards footwear with uppers of leather imported from Finland, Iceland, Austria, Norway, Switzerland and Sweden;
- the Directive amending Directives 69/74/EEC, 69/75/EEC and 71/235/EEC on the harmonization of provisions laid down by law, regulation or administrative action relating respectively to customs warehousing procedure, free zones and to the usual forms of handling which may be carried out in customs warehouses and in free zones.

o

o

o

The Council recorded its agreement on the granting of the second instalment of emergency aid for the repatriates from Angola in Portugal through the WFP (500 tonnes of skimmed-milk powder and 250 tonnes of butteroil) and on the modification of the geographical allocation of certain food aid supplied to UNICEF.

PRIORITE P 1

Remis au télex à 10 h 00

Note BIO (76) 268 aux Bureaux nationaux
c. c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X
et à M. Christensen DG VIII

Conseil "Budget" du 22 juillet

Le Conseil adoptera mercredi, en première lecture, le projet de Budget 1977
(voir P-46 de juin 1976 et BIO (76) 254 du 8/7/76).

Je vous rappelle que l'avant-projet présenté par la Commission prévoit un
total de dépenses de 9.260 MUC, en augmentation de 9,3 % par rapport à
1976 (Budget supplémentaire agricole compris).

Le projet de budget sera examiné ensuite en première lecture par le Parlement
lors d'une session spéciale à Luxembourg du 25 au 28 octobre.

A l'issue des travaux du Comité des représentants permanents le dossier se
présente de la façon suivante :

1. Attitude négative ou restrictive sur la plupart des actions nouvelles, pourtant
peu nombreuses, proposées par la Commission..

C'est le cas notamment en ce qui concerne les crédits demandés pour

- la constitution du capital initial de la Banque
européenne d'exportation (100 MUC),
- le 2ème programme Informatique,
- les actions dans le domaine aéronautique,

c'est-à-dire pour les trois actions nouvelles les plus importantes.

2. En ce qui concerne les divers secteurs d'activités, la discussion portera
principalement sur :

a. dans le secteur social

- les crédits demandés pour le Fonds social
(surtout les crédits d'engagement),
- les crédits du programme de lutte contre la pauvreté;

./.

b. dans le secteur recherche

- les projets communautaires de développement technologique,
- les crédits proposés pour l'exploration des hydrocarbures et la prospection d'uranium;

c. dans le secteur coopération et développement

- l'aide financière aux PVD non associés,
- l'aide alimentaire,
- la budgétisation des engagements extérieurs;

d. dans le secteur agricole

Le Conseil ne semble pas disposé à accepter la réserve proposée de 200 MUC destinée à faire face à la prochaine révision des prix agricoles.

COMMENTAIRE

Si l'on en juge d'après les positions des délégations avant le Conseil, il semble bien que les orientations adoptées par le Conseil conjoint des 5-6 avril en ce qui concerne les actions prioritaires (secteur social et surtout emploi) n'ont pas influencé les travaux de façon décisive.

3. Extension de la distinction entre crédits d'engagement et crédits de paiement.

Certaines délégations ont des objections à l'égard de la généralisation de cette distinction, tant que n'est pas clarifiée l'implication qu'elle comporte pour les droits du Parlement (notamment en ce qui concerne la marge de manoeuvre dont celui-ci dispose en matière de dépenses non obligatoires).

4. Budget supplémentaire 1976

Le Conseil devrait adopter également le projet de budget supplémentaire 1976 (qui porte essentiellement sur le FEOGA).

* * *

Les délibérations du Conseil seront précédées par une rencontre avec une délégation du Parlement européen : il est probable que celle-ci ne ménagera pas ses critiques aux Ministres, notamment en raison du blocage par le Conseil de l'engagement du programme d'aide aux PVD non associés (crédits votés l'an dernier par le Parlement) et des retards constatés dans la mise en place définitive du système des ressources propres. Par ailleurs un compromis difficile devra être trouvé sur la fixation de la marge de manoeuvre du Parlement.

A SUIVRE.

Amitiés,

M. SANTARELLI



Bruxelles, le 23 juillet 1976

LK/kg

PRIORITE P-1

Remis au télex à

Note BIO(76) 268 suite 1 et fin aux Bureaux nationaux
c. c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X
et à M. Christensen DG VIII

CONSEIL BUDGET DU 22. 7. 1976

Il n'y avait aucun Ministre à ce Conseil, mais 8 secrétaires d'Etat et 2 Représentants permanents. Voici les résultats principaux de la réunion d'hier :

1. Adoption d'un règlement modifiant certaines parties du règlement financier et établissant ainsi une extension de la distinction entre crédits d'engagement et crédits de paiement. Ce règlement ne serait valable que pour 1977, en attente du nouveau règlement financier actuellement en préparation.
2. Première lecture du budget supplémentaire 1976 au Conseil. Adoption.
3. Consultation avec une délégation du Parlement Européen. Cette consultation a toujours lieu quand le Conseil discute le budget. Elle se déroulait, contrairement au passé, dans une très bonne atmosphère. La délégation présidée par M. Spénale était en principe d'accord avec la modification temporaire du règlement financier. A cette occasion, M. Spénale marque la différence entre des budgets nationaux - introvertis, égoïstes, repliés sur les besoins nationaux - et un budget communautaire - budget de solidarité, cherchant à éliminer les déséquilibres dans la Communauté. M. Spénale regrette que les Conseils Budget ne marquent pas une telle politique de solidarité mais font plutôt de la comptabilité.
4. Le budget 1977, première lecture au Conseil : Vis-à-vis de ce que la Commission avait proposé, environ 600 MUC de réduction dans les crédits de paiement et 700 MUC dans les crédits d'engagement.
Les réductions les plus significatives concernent (en crédit de paiement) :
100 MUC capital de la BEE;
100 MUC pour le Fonds régional,
(mais les crédits d'engagement ont été maintenus à 500 MUC);
93 MUC aide alimentaire,
(réduction de 310 à 217 MUC);
40 MUC coopération financière avec les PVD non associés;
16 MUC aéronautique;
200 MUC FEOGA: provision pour la révision des prix. Budgétisé par la Commission pour éviter un budget supplémentaire.

Résumant qualitativement les réductions faites par le Conseil, on constate ce qui suit :

- refus d'actions nouvelles (BEE 100 MUC, aéronautique 16 MUC, 2ème programme informatique 7 MUC) en crédits d'engagement et de paiement;
- refus de crédits en matière d'aide au développement, et notamment les 2 postes cités ci-dessus (133 MUC);

. / .

- Fonds régional : réduction de 100 MUC des crédits de paiement. Mais ceci ne gêne pas; en tout cas, le Conseil n'a pas touché aux crédits d'engagement (500 MUC).

Fonds social : ici, véritable et importante, amputation des crédits d'engagement (de 618 MUC à 578 MUC), mais maintien des crédits de paiement;

- Effectifs : réduction à 220 postes nouveaux des 408 demandés par la Commission.

Evaluation générale

Le peu d'actions nouvelles proposées par la Commission (Cheysson: "budget modeste, sans grandes politiques nouvelles, sans éclat") ont été retirées. Le Conseil était encore plus restrictif que l'année dernière. Pour le budget 1976, le Conseil avait enlevé environ 50 % du montant de l'augmentation 1975 à 1976 proposé par la Commission. Cette fois-ci, il en enlève 75 % en crédits de paiement et presque 70 % en crédits d'engagement.

Amitiés,

E. OLIVI
